

INFORMATIONS MÉDICALES AVANT RÉALISATION D'UNE COLOSCOPIE

La coloscopie est une exploration endoscopique visuelle, qui sert à mettre en évidence des lésions du côlon et dans certains cas à les traiter dans le même temps. Elle est utile, pour déterminer l'origine de vos symptômes ou pour dépister des lésions pré-cancéreuses.

Elle entraîne fréquemment des gestes thérapeutiques comme des polypectomies que le médecin réalise dans le même temps endoscopique: la réalisation d'une coloscopie postule donc votre accord tacite à ces manœuvres thérapeutiques.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer en complément, toute autre précision que vous souhaiterez.

POURQUOI CHOISIR LA COLOSCOPIE ?

C'est actuellement l'examen de référence pour mettre en évidence d'éventuelles lésions du côlon. Elle permet également de les biopsier (prélèvement d'un fragment de tissu pour l'étudier au microscope) ou parfois de les enlever (polypes ...).

Toutefois, pour différentes raisons, l'examen peut parfois être incomplet. Un examen radiologique de l'intestin pourra dans ces cas compléter la coloscopie.

Par ailleurs, l'ablation de polypes (ou de tumeurs) ne prévient pas la survenue de nouvelles lésions ou parfois d'une récurrence. Des coloscopies de suivi pourront donc s'avérer nécessaires.

COMMENT ENLEVE-T-ON LES POLYPES ?

Les polypes ont en général un peu la forme de champignons. Ils peuvent en grandissant se transformer en cancer. Lorsque leur taille et leur implantation sur la paroi intestinale le permettent, les polypes peuvent et doivent être enlevés lors d'une coloscopie. On utilise le plus souvent une anse à polypectomie –sorte de bistouri électrique endoscopique- qui permet de sectionner ou de coaguler les polypes. Le médecin décide en cours d'examen quelle est la meilleure attitude à adopter devant la présence d'un polype.

Parfois, il sera nécessaire de faire une nouvelle coloscopie pour compléter, ou contrôler le traitement ou après avoir discuté des alternatives thérapeutiques (chirurgie...) en fonction du résultat des biopsies.

COMMENT SE PRÉPARER POUR LA COLOSCOPIE ?

Il faut être à jeun strict (sans boire, ni manger, ni fumer) en cas d'examen sous anesthésie. Un repas léger peut être pris s'il n'y a pas d'anesthésie.

Le côlon doit être parfaitement propre, pour permettre un examen précis et réaliser les gestes thérapeutiques utiles. Pour cela, **vous devez ingérer un liquide de préparation intestinale (laxatifs) avant l'examen.** Veuillez suivre à la lettre les instructions qui vous seront données pour cette préparation.

Malgré des consignes bien suivies, la préparation peut parfois s'avérer insuffisante et faire renoncer à la poursuite de l'examen. Celui-ci pourra alors être reprogrammé.

Si vous prenez des médicaments, leurs effets peuvent être modifiés en raison des diarrhées causées par la préparation intestinale. Ceci concerne également la pilule contraceptive qui peut ne pas être active.

COMMENT VA SE DÉROULER VOTRE COLOSCOPIE ?

L'examen utilise un appareil souple appelé endoscope (coloscope) qui sera introduit par l'anus. Pendant l'examen, de l'air sera insufflé pour déplisser les parois. D'éventuels prélèvements seront réalisés en cours d'examen si votre médecin le juge nécessaire.

Entre les examens et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et l'ensemble des accessoires utilisés (pinces à biopsies ...) est stérilisé ou jeté (matériel à usage unique). Ces procédures font références pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

Pour améliorer la tolérance de l'examen une anesthésie générale est souvent proposée et programmée. Il est de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Il peut vous être demandé(e) de rester quelques temps dans les suites de l'examen pour surveillance. De même **il vous est interdit de conduire un véhicule dans les suites d'une anesthésie.**

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT L'EXAMEN ET LORS DU TRAITEMENT ?

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

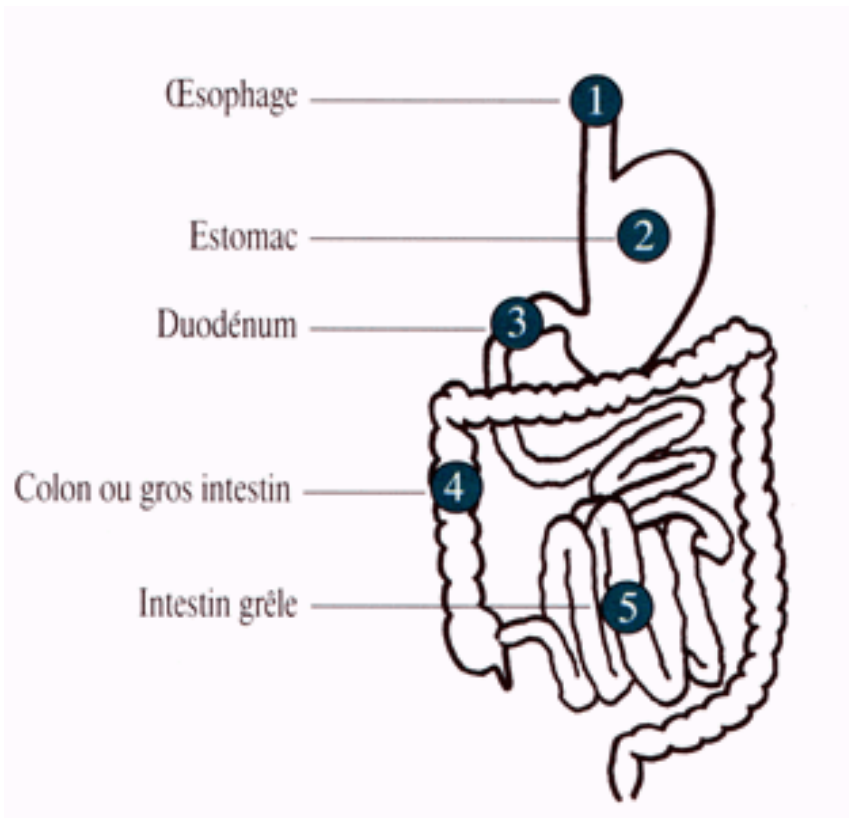
Les complications de la coloscopie sont rares :

- La perforation de la paroi intestinale, peut rendre une opération nécessaire (avec ses propres risques).
- L'hémorragie peut exceptionnellement nécessiter une intervention chirurgicale. Des transfusions de sang ou dérivés sanguins peuvent être nécessaires.
- D'autres complications sont possibles mais restent exceptionnelles, telles que les troubles cardio-vasculaires et respiratoires, les infections.

Ces complications peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains traitements.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie, mais peuvent également se révéler après l'examen (douleurs abdominales, sang rouge dans les selles, fièvre, frissons...). Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin et/ou l'anesthésiste qui se sont occupés de vous

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant ou un service d'urgence



Fiches d'information au patient avant examen : © SNFGE Modifications et adaptations Dr Jean-François Nyst